

QUEBEC

MERCREDI, 1er MAI 1895

TEMPERATURE

Probabilités pour les prochaines 24 heures.

SAINT-LAURENT ET GOLFE.—Vent nord-est; beau temps, peu de changement dans la température.

Echos de la Capitale

Ottawa, 30 avril 1895.

Le lundi est généralement une journée peu intéressante à la Chambre des Communes.

Tous les députés qui le peuvent facilement, désertent la capitale chaque vendredi soir, afin d'éviter les ennuis du dimanche dans une des villes les plus portantes du Canada, et ne reviennent que tard le lundi.

Les rares députés présents profitent généralement de la circonstance pour s'occuper surtout d'intérêts locaux et particuliers aux comités qu'ils représentent.

Hier plusieurs rapports ont été mis sur la table du greffier de la chambre. Les estimés ont aussi été distribués. Ils accusent une diminution d'un million de piastres, sur ceux de l'an dernier. Peu, très peu de travaux nouveaux auront lieu cette année et la plus stricte économie présidera aux dépenses publiques.

M. Dalton McCarthy soumet un projet de loi ayant pour but d'obliger l'orateur de la Chambre des Communes à émettre sans délai son mandat pour une nouvelle élection dans tout comté dont le siège aura été rendu vacant, soit par la mort de son député, soit pour toute autre cause.

Le député de Simcoe-Nord prétend que les gouvernements abusent de la discrétion que leur donne la loi actuelle et que pour servir des fins de parti, ils retardent inutilement les élections au grand détriment des intérêts publics. Il demande que ce pouvoir discrétionnaire leur soit enlevé et qu'une circonscription électorale ne soit pas sans représentant pendant un temps trop long.

Ce projet de loi vise surtout les vacances qui arrivent lorsque le parlement ne siège pas, et il donnera probablement lieu à une discussion assez intéressante.

A propos d'élection M. Flood Davin veut que le privilège de voter à l'élection des candidats à la députation soit accordé aux femmes possédant les qualifications qui donnent aux hommes le droit de voter.

Les intentions de M. Davin sont bonnes sans doute, mais le parlement jouera-t-il aux femmes canadiennes un mauvais tour s'il acceptait la proposition du gant défilé?

La place de la femme est au foyer domestique et on a tort de vouloir l'en arracher pour la faire descendre dans l'arène politique où elle aurait vite perdu le prestige qui l'entoure et les qualités qui lui valent tout notre respect et toute notre admiration.

Elle aurait tout à perdre et rien à gagner en se mêlant aux foules en temps de lutte électorale.

Le projet de M. Davin n'est d'ailleurs qu'un premier pas dans une mauvaise voie.

Donner aux femmes le droit de vote, cette année, serait encourager ceux qui rêvent la femme député. Ce serait logique. Du moment que l'on permet à la femme de prendre part au gouvernement du pays, en lui permettant de se rendre aux polls pour y enregistrer son vote, elle acquiert par ce fait tous les droits du citoyen.

Pourquoi alors ne serait-elle pas "candidate"? Pourquoi, si elle recevait à une élection la majorité des suffrages, ne viendrait-elle pas prendre son siège à la Chambre des Communes?

Ce serait l'idéal pour ceux et celles qui croient qu'elle doit être mise sur un pied de parfaite égalité avec l'homme.

Le livre de prières de M. McMullen—le rapport de l'auditeur-général—a été soumis à la Chambre à la séance d'hier.

Le député de Wellington aurait dû l'accueillir avec joie. C'est tout le contraire qui est arrivé. Il était d'une humeur à tout briser. On ne lui a pas fourni ce document avec assez d'empressement. Il ne pourra pas l'étudier, l'analyser, le discuter aussi bien qu'il l'aurait voulu. Il ne pourra pas s'en servir, avec autant de force au comité des comptes publics pour écarter les ministres et il se plaint, le malheureux, de ce fait qui privera la chambre d'au moins une douzaine de ses ennuyeux discours.

En formulant ses plaintes, il a trouvé le moyen de dire aux ministres sur un ton de croque-mort qu'ils auraient mieux fait de ne pas parcourir le pays, en quête de popularité, et de travailler à lui faire remettre plus tôt ce volume sans lequel, il se sent bien, son insignifiance serait plus grande encore.

La question des écoles prime toujours toutes les autres et jette un peu dans l'ombre la politique fiscale du gouvernement qui, d'ordinaire, occupait le premier plan.

M. Greenway prévoyant peut-être le refus du lieutenant-gouverneur de Manitoba de lui accorder une dissolution avant le 9 mai, adopterait une nouvelle tactique.

Désirant continuer à jouer le jeu des libéraux et à embarrasser le gouvernement d'Ottawa avec cette affaire des écoles, il proposerait le 9 mai un nouveau ajournement jusqu'au mois de septembre et octobre.

Cette action, si elle se confirme, sera-t-elle considérée par sir Mackenzie Bowell

et par ses collègues comme un refus de la part du gouvernement de Manitoba de se soumettre à la décision du Conseil Privé d'Angleterre?

Mais, ce que je constate, c'est que l'on désire que cette question soit vidée et sortie du domaine politique avant les élections générales.

Quel gouvernement interviendra pendant cette session, ou nous aurons une autre session avant un appel au peuple et on ne permettra pas à M. Greenway de jouer au plus fin.

De nouvelles complications peuvent aussi surgir, mais à tout événement les autorités fédérales sont décidées à pousser Manitoba jusque dans ses derniers retranchements et à exiger que son gouvernement se soumette aux lois et respecte la constitution.

PARLEMENT FEDERAL

La question de Terre-Neuve

Ottawa, 30.—M. Thomas McGreevy, le député de Québec-Ouest, a pris son siège hier après-midi. Il a été présenté par MM. Taylor et Fréchette.

M. Davies attire l'attention de la chambre sur les négociations de Terre-Neuve et il désire savoir si le gouvernement de cette colonie a demandé qu'une prime soit payée par le Canada sur le poisson saisi par elle. Il rappelle aussi que le traité de St-Jean, pour dire que l'électorat de cette colonie n'est pas renseigné sur les conditions de l'union, et l'union de Terre-Neuve au Canada serait désirable que si les terre-neuviens y consentent librement.

L'hon. M. Foster exprime son étonnement de voir M. Davies vouloir précipiter la discussion d'une question que sur la loi du rapport d'un journal. Il n'y a rien dans cette dépêche, qui indique que le gouvernement de Terre-Neuve est responsable de ce rapport. Le gouvernement n'a peut-être encore donné à la chambre aucune information au sujet des négociations qui viennent d'avoir lieu entre le Canada et Terre-Neuve. Les conditions de l'union seront mises simultanément devant la législature de Terre-Neuve et devant la Chambre des Communes.

L'hon. M. Laurier regrette l'attitude du gouvernement sur cette question. Il admet que les détails des négociations ne doivent pas être divulgués, mais il croit que le gouvernement doit donner à la chambre l'assurance que les principes sur lesquels toutes négociations doivent être basées, seront strictement sauvegardés dans le présent cas. Le gouvernement ne violerait pas de secret en assurant la chambre qu'aucunes négociations officielles ne seront déterminées, avant que l'électorat de Terre-Neuve se soit prononcé sur cette question.

Le peuple du Canada est favorable à l'union de Terre-Neuve au Canada.

L'hon. David Mills condamne le silence du gouvernement et traite le côté constitutionnel de la question.

MM. Waldon et Pihl parlent aussi sur cette question.

A la demande de l'hon. M. Laurier, l'hon. M. Foster fait part à la chambre des changements ministériels qui ont eu lieu depuis la mort de sir John Thompson.

Lors de la proposition de former la chambre en comité des subsides, M. Laurier a soulevé la question de la subvention au chemin de fer de la Baie d'Hudson. Il a dénoncé le projet de donner \$2,500,000 pour cette entreprise.

L'hon. M. Foster réplique encore qu'il sera prêt vendredi à faire son exposé budgétaire et à soumettre à la chambre les estimés pour l'année fiscale.

La chambre se forme ensuite en comité des subsides.

La soirée a été consacrée à discuter divers items concernant les subsides.

AUSENAT

L'hon. sénateur Bernier attire l'attention du Sénat sur l'importance de nommer un comité du Sénat, ou composé de membres des deux chambres, pour s'enquérir sur l'émigration et la colonisation.

L'hon. M. Angers admet l'importance de cette suggestion et y concourt entièrement.

Le comité de divorce fait rapport que le sénateur Loughheed a été choisi pour remplacer, comme président du comité, le sénateur Dickey qui est retenu à sa résidence à la Nouvelle-Écosse, par la maladie de sa femme. Le rapport ajoute que la requête de Louis Senechal, Océ de Québec, était accompagnée d'une contre-requête de la défenderesse demandant que la pétition pour divorce faite par son mari ne soit pas prise en considération avant que l'action civile, qui est actuellement devant les tribunaux, soit décidée.

L'hon. sénateur Miller veut savoir pourquoi le gouvernement n'a pas rempli les nombreuses vacances qui se sont produites au Sénat. Il demande aussi tous les documents se rapportant aux subsides donnés au chemin de fer de la Baie d'Hudson pendant les deux dernières années.

RAPPORT ANNUEL

Nous accueisons réception, avec nos remerciements à qui de droit, du rapport annuel publié par Clapp et Cie, les journaux de New-York. Ce rapport forme un magnifique volume rempli de renseignements précieux sur le commerce et la finance.

Disgracieux état de l'une de nos principales places publiques

Il est disgracieux de voir en quel état sont les murs, rue des Carrières, faisant face à notre principale promenade de la ville, c'est-à-dire la Terrasse. Les murs ont fait menaçant de s'écrouler, et de plus, il y en a en plusieurs endroits d'écroulés même. Est-ce que les autorités vont attendre qu'il arrive des accidents ou des pertes de vie avant d'y remédier? C'est une vraie disgrâce de voir nos places publiques tomber en ruine à la face des nombreux visiteurs étrangers. Nous conseillons à qui de droit d'y voir速 et d'éviter au moins tout dommage et péril. Quelle belle apparence donne aussi à ces murs les étançons qu'on y a placés ces jours-ci pour les soutenir! Nous espérons donc que l'on ne négligera pas plus longtemps pour éviter des frais à la cité.

L'indigestion

Ne souffrez pas d'indigestion plus longtemps. Achetez un paquet de Pepsin Tutti Frutti de Adam. Refusez toute contrefaçon.

Chambre de Commerce de Lévis

Elections des officiers

L'assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce de Lévis a eu lieu hier soir, sous la présidence de M. Ed. Dupré, président.

Étaient présents: MM. Théo. Arsenault, Chs. Darveau, Eus. Belleau, J. E. Mercier, Alb. Lambert, O. Audet, Chs. Samson, Geo. Lambert, A. R. Roy, Chs. Morncy, J. Buchanan, Dr. N. Lacerte, J. B. Michaud, Alp. Dumontier, Jos. Verreault, Henri Carrier et Alf. Lemieux, secrétaire.

M. le secrétaire donne lecture à la chambre de diverses communications officielles, une entre autres provenant du ministre des postes d'Ottawa, informant la chambre de Commerce de Lévis que sa demande relative à la réduction du tarif postal pour les bureaux de postes des municipalités environnantes de Lévis, sera prise en sérieuse considération.

M. le président fait ensuite un exposé des travaux accomplis dans le cours de l'année. Il dit que les questions qui ont été mises à l'étude sont les mêmes que celles de l'an dernier, et se rapportent entre autres: à la construction d'un aqueduc et d'un système de drainage, à l'établissement d'une ligne électrique, à la construction d'un bureau de poste et à la réduction du tarif postal pour les bureaux environnant Lévis.

La question de l'aqueduc et du drainage est à l'étude depuis plusieurs années. Récemment, une compagnie a fait des offres si sérieuses à la corporation, que le conseil de ville l'a autorisée de faire des plans et un rapport démontrant jusqu'à quel point ce projet est réalisable. Dans cette entreprise, la Corporation n'encourt aucune responsabilité et n'aura pas à augmenter la taxe.

Depuis trois ans la Chambre de Commerce s'occupe de la question de doter Lévis d'un bureau de poste. Une nombreuse correspondance a été échangée avec le ministre des postes et ce sujet, mais jusqu'ici nous n'avons jamais reçu de réponse satisfaisante. Mais la chambre continue ses démarches, et a manifesté aux autorités postales son désir formel d'avoir une réponse définitive.

En terminant ses observations, M. le président exprime l'espoir qu'à l'avenir les séances de la Chambre de Commerce seront plus fréquentes et que les membres feront preuve de plus d'assiduité. On discute ensuite la condition financière de la chambre, puis on procède à l'élection des officiers. Ont été élus: Président—M. Ed. Dupré.

Vice-président—M. Damase Lainé. Secrétaire—M. Alfred Lemieux. Membres du conseil—MM. J. B. Michaud, Alb. Lambert, Théo. Arsenault, J. Buchanan, Chs. Darveau, Dr. N. Lacerte, Geo. Lambert, A. R. Roy, J. E. Mercier, Jos. Verreault, J. I. Garneau et Henri Carrier.

M. Mercier fait remarquer le tarif différentiel qui applique pour le transport de marchandises de Pointe Lévis à la gare de l'Intercolonial à Lévis. Aina un paquet expédié de Montréal, M. Lévis, et de plus l'impôt de Pointe Lévis à la gare de l'Intercolonial en cette ville.

Il demande que la chambre de Commerce s'occupe de faire modifier ces tarifs, et d'obtenir un tarif plus rationnel.

M. H. Carrier suggère de demander à la compagnie du Richelieu, dont les bateaux accostent à Lévis tous les matins, de faire débarquer ici les marchandises destinées à Lévis.

Ces marchandises sont débarquées à Québec et les marchands de Lévis sont obligés de les faire traverser, ce qui les oblige à faire des déboursés additionnels, qui, par le moyen suggéré, seraient exemptés. M. Carrier croit que le gérant de la compagnie Richelieu sera bien disposé à consentir à cette amélioration.

La chambre s'occupera immédiatement de ces deux suggestions.

Après les remerciements d'usage à l'adresse des officiers sortant de charge, la chambre s'ajourne.

La tour la plus forte, la plus mauvaise ne saurait résister au Vin à la Croix de Lévis. En vente à la pharmacie Morin rue St-Joseph.

LA FRANCE A KIEL

Ses vaisseaux n'y sont pas allés depuis 1854

Paris, 30.—Les journaux de Kiel rapportent que les bâtiments de guerre français qui furent partie de la flotte internationale aux fêtes de Kiel seront les premiers qui repartiront depuis 1854 dans ce port.

A cette époque, la flotte française de la Baltique et une escadre anglaise vinrent y jeter l'ancre, et pendant ce séjour plusieurs marins français décédèrent foudroyés par le choléra de Kiel, ou un monument leur a été élevé. Pendant la guerre franco-allemande, quelques navires de guerre français furent aussi aperçus au large du port de Kiel, mais ils restèrent en dehors de la portée de canon des forts.

Humbert et Crispi

Refroidissement entre le roi et son premier ministre

New-York, 30.—Une correspondance adressée de Rome affirme qu'il existe en ce moment un certain refroidissement entre le roi Humbert et M. Crispi, qui se serait montré maintes fois trop autoritaire et trop raide dans ses rapports avec le souverain.

On donne comme preuve de ce changement d'attitude du roi, le maintien à son poste de maître des cérémonies du comte Giannotti, dont le premier ministre avait demandé à plusieurs reprises le renvoi, et qui, non seulement est demeuré, mais encore a été décoré par le roi du grand cordon de la couronne d'Italie.

M. Crispi aurait de même été, par principe politique, fœnicement hostile à l'union du prince d'Asolo avec une princesse d'Orléans, ce qui n'empêcha pas le roi Humbert de premier s'occuper aux objections de son premier ministre et de donner son consentement au mariage.

Intervien

Dans les affections pulmonaires, il faut intervenir rapidement et n'employer que les remèdes éprouvés, sinon, gare à la consommation. Avec le Baume Rhumal le malade a toute sa sécurité et toute sa tranquillité d'esprit. Le célèbre spécifique français entrave la marche envahissante des microbes et quelques doses consécutives en débarrassent complètement l'organisme. C'est un remède électrique. Il est à la portée de tout le monde. 25 cts le flacon. En vente partout.

Epilepsie

Admission de Moris, Débilité Nerveuse. Un livre donnant les causes, symptômes, résultats de ces maladies, et le moyen de les guérir par envoi gratuit de la brochure à M. J. E. Mercier, 100, rue St-Joseph, Montréal.

Ne souffrez pas d'indigestion plus longtemps. Achetez un paquet de Pepsin Tutti Frutti de Adam. Refusez toute contrefaçon.

L'indigestion

Ne souffrez pas d'indigestion plus longtemps. Achetez un paquet de Pepsin Tutti Frutti de Adam. Refusez toute contrefaçon.

PILULES DE BRISTOL

Indigestion, Dyspepsie, Ralpitacion, du Cœur, Perte d'appétit, Desordres du Foie et de l'estomac.

PILULES DE BRISTOL

LE REMÈDE INFAILLIBLE.

NE MANQUENT JAMAIS

JOB! JOB! JOB!

200 doz. Cravates, valant 40c et 50c, vendues 15c et 19c. 25 doz. Camisoles et Caleçons, toutes grandeurs, gris et rose, valant 55c et 40c, vendues 21c. 100 doz. Chaussettes pour hommes, valant 10c, vendues à 5c ou 50c la doz. 75 doz. Chemises de flanelle, valant 50c, vendues à 50c dans la piastre.

Assortiment complet dans les Chapeaux pour hommes, feutre et duvet, dans les dernières formes.

Le plus bel assortiment de Cachemire et Etoffes à Robes, noirs et de couleurs.

Parasols et Entoucas, Garnitures, Collets, Cravates, le plus bel assortiment possible.

A. ROYER

177, rue St-Joseph, St-Roch (vis-à-vis l'Eglise)

NE SOUFFREZ

pas un jour de l'indigestion. Un paquet de ADAM'S PEPSIN

TUTTI FRUTTI

fera disparaître ce malaise.

Ne vous en laissez pas imposer avec des imitations.

Quincaillerie et Ferronnerie

DE TOUTES SORTES

FOURNITURES et MATERIAUX

— POUR —

FROMAGERIES

— ET —

BEURRERIES

— EN —

J. E. MARTINEAU

29 rue St-Joseph

Demande au Parlement

AVIS EST DONNÉ PAR LE PRÉSIDENT de la Chambre de Commerce de Lévis, que le nom de plus à faire maintenant, vous trouverez à son magasin tous les MATÉRIAUX QUINCAILLERIE et FERRONNERIE pour l'installation et l'exploitation de Fromageries et Beurrieres.

Ayant une très grande confiance dans l'industrie laitière, qui a déjà atteint un développement considérable à Québec, il sera heureux de pouvoir contribuer à faciliter l'installation et l'exploitation de Fromageries et Beurrieres, en offrant à ceux qui s'en occupent, de bons matériaux et toutes les fournitures nécessaires pour les besoins de cette industrie, et cela aux plus bas prix.

En conséquence, toute visite et toute commande soit verbale ou écrite, recevra la plus grande attention, de manière à donner satisfaction même aux plus difficiles.

En conséquence, toute visite et toute commande soit verbale ou écrite, recevra la plus grande attention, de manière à donner satisfaction même aux plus difficiles.

En conséquence, toute visite et toute commande soit verbale ou écrite, recevra la plus grande attention, de manière à donner satisfaction même aux plus difficiles.

En conséquence, toute visite et toute commande soit verbale ou écrite, recevra la plus grande attention, de manière à donner satisfaction même aux plus difficiles.

En conséquence, toute visite et toute commande soit verbale ou écrite, recevra la plus grande attention, de manière à donner satisfaction même aux plus difficiles.

En conséquence, toute visite et toute commande soit verbale ou écrite, recevra la plus grande attention, de manière à donner satisfaction même aux plus difficiles.

En conséquence, toute visite et toute commande soit verbale ou écrite, recevra la plus grande attention, de manière à donner satisfaction même aux plus difficiles.

En conséquence, toute visite et toute commande soit verbale ou écrite, recevra la plus grande attention, de manière à donner satisfaction même aux plus difficiles.

En conséquence, toute visite et toute commande soit verbale ou écrite, recevra la plus grande attention, de manière à donner satisfaction même aux plus difficiles.

En conséquence, toute visite et toute commande soit verbale ou écrite, recevra la plus grande attention, de manière à donner satisfaction même aux plus difficiles.

En conséquence, toute visite et toute commande soit verbale ou écrite, recevra la plus grande attention, de manière à donner satisfaction même aux plus difficiles.

En conséquence, toute visite et toute commande soit verbale ou écrite, recevra la plus grande attention, de manière à donner satisfaction même aux plus difficiles.

En conséquence, toute visite et toute commande soit verbale ou écrite, recevra la plus grande attention, de manière à donner satisfaction même aux plus difficiles.

En conséquence, toute visite et toute commande soit verbale ou écrite, recevra la plus grande attention, de manière à donner satisfaction même aux plus difficiles.

En conséquence, toute visite et toute commande soit verbale ou écrite, recevra la plus grande attention, de manière à donner satisfaction même aux plus difficiles.

En conséquence, toute visite et toute commande soit verbale ou écrite, recevra la plus grande attention, de manière à donner satisfaction même aux plus difficiles.

En conséquence, toute visite et toute commande soit verbale ou écrite, recevra la plus grande attention, de manière à donner satisfaction même aux plus difficiles.

En conséquence, toute visite et toute commande soit verbale ou écrite, recevra la plus grande attention, de manière à donner satisfaction même aux plus difficiles.

En conséquence, toute visite et toute commande soit verbale ou écrite, recevra la plus grande attention, de manière à donner satisfaction même aux plus difficiles.

En conséquence, toute visite et toute commande soit verbale ou écrite, recevra la plus grande attention, de manière à donner satisfaction même aux plus difficiles.

En conséquence, toute visite et toute commande soit verbale ou écrite, recevra la plus grande attention, de manière à donner satisfaction même aux plus difficiles.

En conséquence, toute visite et toute commande soit verbale ou écrite, recevra la plus grande attention, de manière à donner satisfaction même aux plus difficiles.

En conséquence, toute visite et toute commande soit verbale ou écrite, recevra la plus grande attention, de manière à donner satisfaction même aux plus difficiles.

En conséquence, toute visite et toute commande soit verbale ou écrite, recevra la plus grande attention, de manière à donner satisfaction même aux plus difficiles.

En conséquence, toute visite et toute commande soit verbale ou écrite, recevra la plus grande attention, de manière à donner satisfaction même aux plus difficiles.

Job de TAPIS!

1500 verges de Tapis Bruxelles, à 75c la verge UN SEUL PRIX.

F. SIMARD,

137, RUE ST-JOSEPH

Au Magasin de Vaisselle DU BON MARCHE

Nous offrons au public une GRANDE REDUCTION sur tout notre stock.

20 à 50 pour cent de Réduction

Cela devra vous engager à faire aucun achat sans venir nous faire une visite.

T. L. Nadeau & Cie

114, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

19 avril—1m 31. s. TÉLÉPHONE 1231.

GUERISON Remarquable

L'Epuisement général.

L'Inflammation de Poumons.

Le Crachement de Sang.

— COMPLETEMENT GUERIS PAR —

LES PILULES VIOLETTES HUMPHREY'S

QUEBEC, 26 Novembre 1894.

Etant persuadé que les Pilules Violettes de Humphrey's m'ont sauvé la vie, j'estime de mon devoir de le faire connaître au public.

Depuis deux ans je souffrais de douleurs aiguës dans tous les membres; mes bras devenaient parfois tellement inertes que je craignais la paralysie. Une douleur constante dans le dos m'interdisait tout travail un peu assidu et j'avais peine à me mouvoir tant j'éprouvais de fortes douleurs dans les reins. De plus, à la suite d'une inflammation de poumons, je crachai le sang à plusieurs reprises, et en grande quantité, alors je devins d'une faiblesse extrême. Je suivis pendant quelque temps un régime médical, mais n'obtenant aucun soulagement et voyant la mort approcher à grands pas, je résolus d'employer les Pilules Violettes Humphrey's, dont j'entendais parler depuis quelque temps des effets merveilleux. A la première boîte, j'éprouvai un soulagement général. Fièvre de ce succès, je continuai et à la troisième je puis dire que j'étais guéri. Dans ma reconnaissance, je ne puis m'empêcher de dire qu'elles sont vraiment merveilleuses et je les recommande à tous ceux qui souffrent.

Mme F. X. FOURNEL, 50, rue St-Luc, St-Sauveur.

Prix, 50c la boîte, 6 pour \$2.50. En vente chez tous les Pharmaciens. Dépôt général chez Jno. I. LAROCHE, pharmacien, 723, rue St-Valier, Québec. Téléphone 137.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

ANNONCES NOUVELLES

Chapeaux de paille.—Simons & Foulds.
Taux d'Été.—Pâtisseries Canadiennes.
Vente à l'encan.—Lemieux & Cie.
Vente à l'encan.—Lemieux & Cie.
Vente à l'encan.—Lemieux & Cie.
Vente à l'encan.—Lemieux & Cie.

Nouvelles de la Capitale

La retraite de l'hon. juge Fournier

L'opposition fait de l'obstruction

M. THOMAS MCGREEVY

Ottawa, 1.—Le *Citizen* de ce matin annonce la résignation de l'hon. M. Fournier comme juge de la cour Suprême. Cette nouvelle a surpris un grand nombre de personnes.

Comme question de fait, si les renseignements que j'ai pu recevoir, hier, sont exactes, le juge Fournier n'a pas résigné, mais il a demandé un congé d'absence qui lui a été accordé parce qu'il est malade.

L'opinion générale ici est qu'il ne repartira plus sur le banc de la Cour Suprême, car sa santé est très faible. Il semble compris que son congé est l'avant-cour de sa résignation définitive.

Les membres de l'opposition ont commencé, hier, à faire de l'obstruction au travail de la Chambre, et la journée a été presque complètement perdue. Cette obstruction a-t-elle été décidée au caucus d'hier ? Il est difficile de le dire, car les libéraux qui y ont assisté, sont très réticents.

Quelques journaux, ce matin, annoncent que l'opposition va essayer de faire expulser M. McGreevy. Je tiens d'un libéral important qu'on laissera tranquille le député de Québec-Ouest.

La demande de son expulsion serait considérée comme impolitique.

M. CASGRAIN ET "L'ÉLÉCTEUR"

Il est écrit que l'Électeur ne peut rien dire du procès dans lequel M. Angers a obtenu contre lui une condamnation de \$5,000 sans commettre des inexactitudes, pour nous servir d'une expression polie. Hier soir, il disait que dans une cause dans laquelle M. Champagne, ex-maire de Hull, était poursuivi par le procureur général, celui-ci, sur menace d'une action en dommages aurait fait apologie au défendeur.

Il n'y a rien de vrai dans cette histoire quant à ce qui concerne l'hon. M. Casgrain. Dans cette cause l'honorable Procureur Général a simplement prêté son nom officiel ; il n'a aucunement la conduite de la cause ; n'a en aucune manière contribué à la rédaction des pièces du dossier ; n'est responsable en aucune manière des faits et n'a fait personnellement aucune apologie.

On sait du reste que quand M. Casgrain porte des accusations, il les porte à bon escient et n'a jamais encore été obligé de les retirer.

A DEMAIN

L'abondance des matières nous oblige de remettre à demain deux correspondances, relatives à la Banque Nationale, l'une signée un actionnaire et la deuxième un autre actionnaire.

Mais à ce propos, nous faisons observer que toutes correspondances contenant des injures sont refusées. Nos colonnes sont ouvertes aux intéressés qui veulent discuter sérieusement la situation financière de cette institution, pourvu qu'ils n'entraînent pas la discussion sur le terrain des personnalités.

Faute d'espace nous sommes aussi obligés de remettre à demain un entretien important au sujet des travaux que l'on est à faire exécuter sur le terrain de la succession Choinard, qui de la Compagnie Richelieu et autres matières.

PETITES NOTES

M. Legault est nommé chef de la police provinciale du revenu à Montréal.

M. l'archevêque Ireland, de Saint-Paul, Minn., est arrivé à Montréal, hier matin.

Une nouvelle secousse de tremblement de terre vient de se produire à Laibach, Autriche.

L'hon. M. Blair, premier-ministre du Nouveau-Brunswick, est arrivé à Montréal, hier et est descendu au Windsor.

C'est aujourd'hui le dernier jour pour la réception des soumissions pour la nouvelle ligne entre le Canada, la Belgique et la France.

Une dépêche de Montréal dit que J. B. Labeille & Cie, marchands de nouveautés, ont déposé leur bilan. Passif, \$25,000.

Une dépêche de Londres annonce que le procès d'Oscar Wilde, accusé d'immoralité, s'est terminé ce matin, et que le jury ne s'est pas accordé. Le jury a été congédié. Wilde a été ramené en prison.

M. P. Alexandre Larivière, de Montréal, propriétaire de carrières de pierres, et commerçant, vient de prendre une action au montant de \$25,000 en dommages contre la "Montreal Breadstreak Company" qu'il accuse de l'avoir discrédité auprès de certains négociants avec lesquels il voulait faire des transactions.

On rapporte que des voleurs se sont introduits nuitamment, la semaine dernière, dans le presbytère de M. l'abbé O'Donnell, curé de St-Denis de Richelieu et qu'ils ont réussi à dérober la somme de \$375 placée dans un bureau dont ils ont brisé la serrure. Malgré toutes les recherches il a été impossible de découvrir encore les auteurs du vol.

Importations de 1904
80,778 caisses, ou 44,764 paires qu'on a dénombrées et une autre marque, prouve qu'immensement la grande popularité du Chapeau *Edith Drey* (vendus depuis 1889) de G. H. Mumm et Cie, dans tous les États-Unis.

TELEGRAPHIE

Service de la Presse Associée

Mort d'un journaliste

Montréal, 1.—M. Ferdinand Charbonneau, brillant journaliste de cette ville, est mort hier à la Longue-Pointe, après six jours de maladie. M. Charbonneau a fait partie du bureau de rédaction de la Presse pendant plusieurs années, et s'est fait souvent remarquer par sa correspondance parlementaire d'Ottawa. Il était âgé de 33 ans.

Incendie désastreux

Varsovie, 1.—Une dépêche d'Ostrad dit que la moitié de la ville de Dulno, dans la province de Volhynie, a été à demi détruite par les flammes.

La France à Madagascar

Soldats malades
Paris, 1.—L'Autorité annonce que 17 soldats sont morts à l'hôpital de Vitry, après avoir mangé des viandes en conserve provenant d'une fabrique américaine. 34 soldats sont sérieusement malades.

Le naufrage de "l'Elbe"

Le verdict des jurés
Londres, 1.—L'enquête au sujet du naufrage du steamer *Elbe*, a été terminée ce matin, à Lowestoft.

Le jury a déclaré dans son verdict que, dans son opinion, la collision est due à la négligence du contre-maître et à la vigie du *Crithie*, et que ce steamer est seul responsable du désastre. Cependant le capitaine du *Crithie* a été entièrement exonéré.

Un câble sous-marin

Entre l'Angleterre, le Canada et l'Australie
Sydney, N. G. S., 1.—M. Larke, du Canada, vient de soumettre à la chambre de Commerce de cette ville, le projet de l'établissement d'un câble sous-marin, à travers l'Océan Pacifique, entre l'Angleterre, le Canada et l'Australie. On estime à \$1,600,000 le coût de cette entreprise.

La situation en Orient

Devient critique
Une entrevue avec un diplomate japonais
Paris, 1.—Dans une entrevue avec le ministre japonais en cette ville, celui-ci a déclaré qu'il considère la situation comme étant très dangereuse et imminente critique, bien que dans le cas d'une guerre, le Japon n'abandonnerait pas ses prétentions. Le Japon a à sa disposition, 450,000 hommes de troupes avec les réserves.

Un conflit avec la Russie serait le commencement d'une contagion générale dans l'Est. La victoire ou la défaite seraient également désastreuses pour le Japon. Si les conquêtes du Japon en Chine étaient abandonnées il en résulterait non-seulement une révolution, mais une tragédie nationale.

Londres, 1.—On mande de Tien Tsin que Li Hung Chang a été appelé à Pékin par l'empereur, et on croit que le souverain va ratifier le traité de paix.

LE 1er MAI

Les manifestations en Europe

Vienne, 1.—Une quarantaine d'assemblées publiques ont été tenues aujourd'hui dans les divers quartiers de la ville. Les manifestants ont adopté des résolutions en faveur du suffrage universel et la journée de 8 heures. Il n'y a pas eu de désordres.

Berlin, 1.—Le 1er mai n'est pas célébré avec beaucoup d'enthousiasme. Il n'y a pas eu de démonstrations, mais seulement d'un fait que les policiers ont beaucoup d'activité et de vigilance pour maintenir la paix.

Paris, 1.—La célébration du 1er mai n'a pas été générale. Les manifestations sont venues et leur personnel respectif est allé à l'ouvrage. On s'attend à des manifestations ce soir. Jusqu'à présent tout est paisible.

Lisbonne, 1.—Le 1er mai a été observé aujourd'hui dans toute la ville. Les fêtes sont complètement suspendues. Il n'y a pas eu de désordres, cependant.

Amérique du Sud

Défense des troupes du gouvernement brésilien

New-York, 1.—On mande de Buenos Ayres que l'armée Dagama vient de remporter une victoire sur les troupes du gouvernement dans Rio Grande Do Sul, Brésil.

Demain, étant l'anniversaire de la naissance de l'ex-président Peixoto, on craint des troubles. Les troupes ont été confinées dans leurs casernes. La police est sur pied et les vaisseaux de guerre sont prêts à donner de l'aide pour supprimer les désordres, si c'est nécessaire.

Le conflit à Nicaragua

Hartford, Conn., 1.—Le Sénat a adopté, hier, des résolutions qualifiant d'antipatriotique et d'anti-américain l'action de l'administration démocrate des États-Unis qui a laissé les troupes américaines occuper le Nicaragua. La résolution ajoute que le gouvernement de Washington doit insister pour la retraite immédiate de ces troupes.

New-York, 1.—On mande de Valparaiso, Chili, que tous les journaux de cette ville, critiquant sévèrement la descente des troupes à Corinto. Ils espèrent que le Nicaragua va payer l'indemnité exigée, et prient les États-Unis de mettre en vigueur la doctrine Monroe.

New-York, 1.—Une dépêche de Guatemala dit que la nouvelle annonçant que le Nicaragua a accédé aux demandes de l'Angleterre, n'a pas été favorablement reçue dans ce pays. On considère que cette concession établit un précédent sur lequel s'appuierait l'Angleterre pour maltraiter les autres États de l'Amérique Centrale.

Plusieurs journaux annoncent que MM. Sifton et Watson, deux membres du gouvernement de Manitoba, ont eu, samedi, une entrevue avec le gouverneur général Lord Aberdeen.

Le monde dit que Son Excellence leur aurait représenté la nécessité de faire des concessions aux catholiques.

Le Canada, d'ailleurs, prétend que le gouverneur général a fait appeler M. Sifton pour lui demander des explications sur sa conduite dans l'affaire.

NOS OFFICIERS EN ANGLETERRE

Le dernier courrier nous annonce que les majors Lessard, Wilson et Rutherford sont arrivés heureusement à leur poste. Ils sont envoyés par le gouvernement canadien pour faire un cours spécial d'artillerie et de cavalerie.

Le major Lessard est attaché au 7ème hussards, à Shorncliffe, puis il fera partie du camp d'instruction d'Aldershot. Nos amis ne nous reviendront qu'en décembre.

L'opinion du célèbre chimiste Doubrères

M. Doubrères, pharmacien-chimiste, ex-interne des hôpitaux de Paris, après avoir analysé et prescrit le Vin St-Michel termine le rapport qu'il en fit à l'Académie de Médecine par la conclusion suivante :
Le Vin St-Michel renferme tous les éléments constitutifs des meilleurs vins ; il est très riche en principes sucrés et taniques ; il contient un peu de fer, ce qui augmente ses propriétés astringentes. L'heureuse combinaison des éléments et sa richesse alcoolique le place au premier rang parmi les vins les plus estimés, c'est un cordial d'un goût très agréable et qui se recommande par ses propriétés toniques, fortifiantes, stimulantes et digestives.

COUR D'APPEL

Liste des causes devant la Cour
La Cour d'Appel a siégé ce matin sous la présidence de Leurs Honneurs Sir Alexandre Lacoste, MM. les juges Bossé, Blanchet, Wurtelle et Hall. Voici la liste des causes à plaider :

Turcotte vs. Dausse, King & al vs. Regina, Gagnon et al vs. Boyce, Gagnon vs. Syndics chemin à barrière Rive Sud, Valdebourg vs. Augé, Vézina vs. Gouge et al, Martin vs. Rochette, Standstead et Sherbrooke M. E. Inc. Co. vs. Roy, The British Empire Mutual Life Ass. Co. vs. Bergevin, Les Commissaires d'écoles St-Frédéric vs. Nadeau.

Bulletin maritime

Le steamer *Montreal*, de la compagnie du Richelieu, est arrivé à Québec ce matin, quelque peu en retard, par suite d'un chargement extraordinaire.

Le steamer *Rather Glenn*, est arrivé ce matin avec une cargaison de sucre de betterave venant de Hambourg, pour Montréal.

Le steamer *Dominion*, de la ligne Dominion, est arrivé en rade cette après-midi, venant de Bristol avec passagers et une cargaison générale.

Service des signaux

1er 10.45hrs. a. m.
L'Islet, Rivière-du-Loup.—Temps clair vent d'est.

Pointe-au-Père.—Vent du nord, montant à 3hrs. a. m. le str. *Baltimore*, à 10.30h. p. m. le str. *Dominion*.

Rivière Martin.—Vent sud-ouest. Famine Point.—Vent du nord, montant à 6h. a. m. le str. *Christiana*.

Anticosti.—Vent nord-ouest. Cap Ray.—Tempête de nord-ouest. Low Point.—Temps clair, gros vent de nord, descendant à 5hrs. le str. *Cynthia*.

Cap Race.—Gros vent de nord-est, descendant à 7h. a. m. hier le str. *State of Georgia*.

Chronique locale

Localité Jacques-Cartier
Le comité des marchés a l'hier soir au prix de \$1.00 par année la salle Jacques-Cartier à M. Randolph Daly qui se chargera de l'exploiter à son profit.

Personnel

L'hon. M. Nantel est arrivé à Québec ce matin.

Le mois de Marie

Les exercices du mois de Marie commenceront aujourd'hui dans les diverses églises de la ville.

"Le Revue Nationale"

Cette magnifique revue vient de lancer son 4000^e numéro avec un choix de lectures instructives. Il y a des 50 illustrations, 112 pages de matières avec beaux portraits et dessins dans le texte et hors texte.

Pacifique Canadien

Les taux d'été sont maintenant en force sur le chemin de fer du Pacifique Canadien.

Le R. P. Fievez

Nous apprenons avec plaisir que le révérend Père Fievez, de Ste-Anne de Beauce, qui était souffrant depuis quelques jours, prend beaucoup de mieux.

Pour le Saguenay

Le steamer *Saguenay* fera un autre voyage à Chicoutimi et les ports d'en bas, samedi le 4 mai à 8 h. a. m. et continuera la ligne régulière mardi, le 7 et vendredi le 10 mai.

Le premier voyage de Québec à Chicoutimi a lieu demain.

Le différend Gagnon-Amoyt

Le différend entre M. le shérif Gagnon et son ex-assistant M. J. B. Amyot a fait un pas. L'honorable procureur général a écrit à M. Gagnon une lettre le priant de réinstaurer M. Amyot. M. Gagnon a répondu que l'enquête n'a pas été suffisamment complète et qu'il ne croit pas devoir reprendre M. Amyot comme son député.

Le bicyclette

M. le rédacteur.—La manie du bicyclette est devenue un véritable fléau. Je me promène hier soir sur la terrasse et j'ai vu plusieurs belles et dames ont dû se sauver tant elles étaient effrayées et craignaient d'être renversées. J'ai fini l'être moi-même une couple de fois.

Chapeaux de paille

MM. Simons & Foulds annoncent aujourd'hui un assortiment considérable et tout à fait nouveau de chapeaux en paille, feurs, rubans et dentelles à très bas prix en rapport avec leur système d'affaires au comptant.

Grains de semence

M. H. Petit, député de Chicoutimi à la législature qui est depuis quelques jours en cette ville a obtenu \$3,000 du gouvernement pour servir à acheter des grains de semence pour le comté du Saguenay.

Accidents

Le sergent Burke de la police provinciale s'est grièvement blessé en tombant d'une galerie en arrière de sa résidence hier.

Un nommé Daboo qui a été victime d'un accident assez grave en tombant hier a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE
Vente à l'encan de Chevaux, Voitures, etc.
VENDREDI, LE 3 MAI
A la cour coin des rues Conroy et Ste-Julie

Parcan sera vendue Vendredi, le 3 Mai, à la cour coin des rues Conroy et Ste-Julie. Une belle jument brune de 6 ans, très bonne pour la route, deux sets de harnais de travail et légers ; couvertures, licous ; une expresse à deux roues ; un traineau, un wagon de famille couvert, une corbeille, pour un cheval. Vente à 10 heures précises. OCT. LEMIEUX & CIE, Encanteurs.

ENCAN DE TAPISSERIE

Présentant de fonds de Banque de D. Kerr
MARDI, LE 7 MAI
A la cour coin des rues Conroy et Ste-Julie

Nous avons reçu instruction des intéressés de vendre par enchère Vendredi, le 7 Mai, à la cour coin des rues Conroy et Ste-Julie, une tapisserie de toute qualité, beaux feurs, couverts et quantité d'autres effets. Tout sera vendu en lots à la convenance des acheteurs, sans réserve. La vente à 2 heures précises. OCT. LEMIEUX & CIE, Encanteurs.

Club des Marchands

Elections des officiers
Nombreuse assemblée des membres du club des Marchands hier soir, dans leurs salles, pour procéder à l'élection des officiers. Après les formalités d'usage, suivant la constitution du club, M. Émile Martel a été choisi comme président en remplacement de M. N. Matte, démissionnaire. Les autres directeurs ont été unanimement élus.

A l'unanimité, les membres ont décidé de continuer à employer M. Léon Héry comme gérant, et à l'autoriser à faire toutes les démarches nécessaires pour l'obtention de la licence, pour les assurances, réparations aux meubles, aux billards, etc.

Ce matin, le club a pris sa licence pour l'entretenir du gérant.

Les banques

A compter d'aujourd'hui, les banques ferment leurs portes à 3 heures.

Le conflit entre la cité et le gouvernement

Le conflit dont nous avons parlé hier entre la cité et le gouvernement au sujet de la question de l'eau de l'acqueduc est suspendu pour le moment. Le gouvernement fédéral a répondu par dépêche au maire hier, que M. Gobeil viendra à Québec lundi pour régler cette affaire.

Assaut

Ce matin, un des employés de la corporation, M. Charles Armand, était occupé à travailler sur le ponton, lorsqu'il a été brutalement assailli par un nommé Beauchamp, qui l'a frappé à coups de bâton.

Petites nouvelles

Température un peu froide aujourd'hui.

—Séance du comité des chemins.

—Une cause pour rassemblement illégal a été plaidée ce matin devant la Cour du Recorder.

Chasse et pêche

Les amateurs trouveront tout ce qu'il leur faudra pour ces amusements, en allant au No 773 rue Saint-Vallier. M. Lombrski pourra vous louer, si toutefois vous n'en avez déjà, un fusil pour la modique somme de 50 centimes par fois. Tant que pour la pêche vous pourrez avoir ce qu'il y a de plus nouveau en mouches, agnes de pêche, etc.

Changement de domicile

M. Gustave Gagnon, organiste et professeur, a changé de résidence et demeure maintenant au No 9, rue Hamel, Remparts.

DECES

Demers.—Joseph Charles Opéline, fils de George Demers, décédé le 30 avril, au Collège de Saint-Louis, à l'âge de 14 ans, sépulture à Saint-Henri de Lévis, le 3 mai, à 9 h. 15.

Boisland.—Le 1er du courant, à l'âge de 40 ans, Joseph François Xavier Boisland, époux de Marie Thérèse, et employé de la maison J. Renaud & Co.

Mesmeurs les conjoints sont priés de se rendre à la maison mortuaire demain soir à 8 heures.

Robitaille.—A Saint-Sauveur, le 30 avril, à l'âge de 2 ans et 10 mois, Marie Alice, enfant de naissance de Marie Robitaille, employée de la maison Leclercq, fille sera inhumée jeudi après-midi. Départ de la maison, 68 rue Bagot, à 4 h. 45. Les conjoints sont priés de se rendre à la maison mortuaire demain soir à 8 heures.

Messe de requiem
Léon.—Une messe de requiem pour le repos de l'âme de feu Marie Marguerite Perin dit Lachance, épouse de Louis Antoine Léon, sera célébrée à l'église St-Sauveur demain jeudi, le 3 mai, à 8 h. 30.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Service anniversaire

Giron.—Le service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Marie Boileau, épouse de Louis Giron, sera célébré à l'église St-Joseph, le 3 mai, à 8 h. 30.

Parents et amis sont priés d'y assister.

MARCHÉ VITICOLE

La meilleure huile pour moulin à caoutchouc.

Chien perdu. Depuis lundi dernier, un petit chien blanc, celui qui se ramène au No 7, rue Notre-Dame de Québec, sera récompensé s'il est ramené à son maître, ou s'il est ramené à la police. Celui qui le ramènera au No 7, rue Notre-Dame de Québec, sera récompensé de 10 dollars. Celui qui le ramènera au No 7, rue Notre-Dame de Québec, sera récompensé de 10 dollars.

Perdu. Vendredi, le 26 avril, de l'excellente fer, en face de la rue de la Couronne, par les rues St-Vallier, Caron et de la Reine, un collier de perles et d'or. Celui qui le ramènera au No 7, rue Notre-Dame de Québec, sera récompensé de 10 dollars.

Perdu. Le 26 courant une montre en argent, sans chaîne, de la marque de la Reine, qui se ramènera au No 7, rue Notre-Dame de Québec, sera récompensé de 10 dollars.

Perdu. Le 26 courant une montre en argent, sans chaîne, de la marque de la Reine, qui se ramènera au No 7, rue Notre-Dame de Québec, sera récompensé de 10 dollars.

Perdu. Le 26 courant une montre en argent, sans chaîne, de la marque de la Reine, qui se ramènera au No 7, rue Notre-Dame de Québec, sera récompensé de 10 dollars.

Perdu. Le 26 courant une montre en argent, sans chaîne, de la marque de la Reine, qui se ramènera au No 7, rue Notre-Dame de Québec, sera récompensé de 10 dollars.

Perdu. Le 26 courant une montre en argent, sans chaîne, de la marque de la Reine, qui se ramènera au No 7, rue Notre-Dame de Québec, sera récompensé de 10 dollars.

Perdu. Le 26 courant une montre en argent, sans chaîne, de la marque de la Reine, qui se ramènera au No 7, rue Notre-Dame de Québec, sera récompensé de 10 dollars.

Perdu. Le 26 courant une montre en argent, sans chaîne, de la marque de la Reine, qui se ramènera au No 7, rue Notre-Dame de Québec, sera récompensé de 10 dollars.

Perdu. Le 26 courant une montre en argent, sans chaîne, de la marque de la Reine, qui se ramènera au No 7, rue Notre-Dame de Québec, sera récompensé de 10 dollars.

Perdu. Le 26 courant une montre en argent, sans chaîne, de la marque de la Reine, qui se ramènera au No 7, rue Notre-Dame de Québec, sera récompensé de 10 dollars.

Perdu. Le 26 courant une montre en argent, sans chaîne, de la marque de la Reine, qui se ramènera au No 7, rue Notre-Dame de Québec, sera récompensé de 10 dollars.

Perdu. Le 26 courant une montre en argent, sans chaîne, de la marque de la Reine, qui se ramènera au No 7, rue Notre-Dame de Québec, sera récompensé de 10 dollars.

Perdu. Le 26 courant une montre en argent, sans chaîne, de la marque de la Reine, qui se ramènera au No 7, rue Notre-Dame de Québec, sera récompensé de 10 dollars.

Perdu. Le 26 courant une montre en argent, sans chaîne, de la marque de la Reine, qui se ramènera au No 7, rue Notre-Dame de Québec, sera récompensé de 10 dollars.

Perdu. Le 26 courant une montre en argent, sans chaîne, de la marque de la Reine, qui se ramènera au No 7, rue Notre-Dame de Québec, sera récompensé de 10 dollars.

Perdu. Le 26 courant une montre en argent, sans chaîne, de la marque de la Reine, qui se ramènera au No 7, rue Notre-Dame de Québec, sera récompensé de 10 dollars.

Perdu. Le 26 courant une montre en argent, sans chaîne, de la marque de la Reine, qui se ramènera au No 7, rue Notre-Dame de Québec, sera récompensé de 10 dollars.

Perdu. Le 26 courant une montre en argent, sans chaîne, de la marque de la Reine, qui se ramènera au No 7, rue Notre-Dame de Québec, sera récompensé de 10 dollars.

Perdu. Le 26 courant une montre en argent, sans chaîne, de la marque de la Reine, qui se ramènera au No 7, rue Notre-Dame de Québec, sera récompensé de 10 dollars.

Perdu. Le 26 courant une montre en argent, sans chaîne, de la marque de la Reine, qui se ramènera au No 7, rue Notre-Dame de Québec, sera récompensé de 10 dollars.

Perdu. Le 26 courant une montre en argent, sans chaîne, de la marque de la Reine, qui se ramènera au No 7, rue Notre-Dame de Québec, sera récompensé de 10 dollars.